

La lettre de change

Par **juriste2014**, le **28/06/2015** à **16:22**

Bonjour j'ai du mal a comprendre le principe de l'inopposabilité des exceptions et la notion de l'obligation cambiatoire.

Quelqu'un pourrait m'éclairer?

Merci

Par **Elmahdi01**, le **09/08/2015** à **19:55**

Bonjour,

Le principe de l'inopposabilité des exceptions est un principe de droit commercial qui protège le porteur contre les engagements découlant des rapports entre les autres signataires qui lui sont inopposables.

Les obligations cambiatoires sont celles résultant du tirage d'une lettre de change et, par extension, d'un effet de commerce.